

Réf: Dossier N° 148273

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSIT PRO EN COTE D'IVOIRE
» en abrégé « S.T.P.C.I »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BIETRY
ZONE 3, Lot 42, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 12/09/2022 reçus par Me Jean Claude NIAMIEN , et enregistrés au CEPICI le 30/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSIT PRO EN COTE
D'IVOIRE » en abrégé « S.T.P.C.I »

Objet : -Opération de transit maritime, terrestre ou aérien
-Consignation de marchandises
Et généralement toutes opérations commerciales
financières ,industrielles, mobilières et immobilières se
rattachant directement ou indirectement à l' objet ci- dessus ou
à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en
faciliter l'extension et le développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BIETRY
ZONE 3, Lot 42, Ilot 00

Dirigeant(s) : Mme KARKABA MARIAM (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09455 du 17/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°53317/GTCA/RC/2022 du 17/10/2022

